

• (4.30 p.m.)

Le ministre de l'Agriculture ignore ce dont il parle. Il essayait de nous en faire accroire. J'ai questionné les cultivateurs dans la rue, dans les petites épiceries, etc., et je me suis aperçu qu'ils voyaient plus clair maintenant que la situation était changée, trois ou quatre mois après la première présentation originale du bill par le ministre. Si nous nous étions laissés embobiner par lui, le bill original aurait été adopté. Est-ce la classification en protéines qui vend notre blé ou est-ce quelque chose d'autre? Je rends à mon vis-à-vis le député d'Assiniboia (M. Douglas) toute la considération qu'il mérite. Le Syndicat lui fait beaucoup de publicité. Il semble soudain être averti par avance d'événements futurs. Il y a six mois, selon lui, une autre déclaration allait être faite. Nous lisons tous les journaux et les rapports du Syndicat mais, tout à coup, le Syndicat devient le valet du gouvernement.

Je ne recherche pas la bataille, mais s'il le faut, je suis prêt à la livrer. Le syndicat sera mis au pas par le gouvernement: soudainement, la chose est devenue nécessaire. Je déclare au pays et au syndicat que la chose ne nous paraît nullement nécessaire. Le parrain du bill est dominé par un autre ministre qui, manifestement, a plus d'influence que lui sur le premier ministre (M. Trudeau), et qui peut lui dire qu'on doit présenter ce bill. Il a fait une déclaration l'autre jour et, chose intéressante, tous, subitement, se sont enthousiasmés du projet. Or, que s'est-il produit? Nous avons perdu quelque chose. C'est un trait typique du gouvernement libéral. Le ministre des Finances (M. Benson) lance une magnifique proposition, mais tous protestent et le chef du parti libéral au Manitoba s'oppose à toute l'affaire. Alors, tous les Canadiens la désapprouvent.

Bien sûr, le gouvernement retirera certaines propositions, mais nous n'aurons rien gagné. Les cultivateurs de ma région sont dans une situation difficile. Je n'ajouterai rien, car j'ai déjà abordé le sujet lors de la présentation du premier bill, il y a quelques mois. Nous ne vendrons que du blé de qualité inférieure, car on nous dit que nos emblavures sont de qualité inférieure. Le ministre déclare que la mesure est avantageuse pour nous. Comment peut-elle l'être, alors que l'entreposage a été réduit? Qu'avons-nous? Nous n'avons que du blé de type inférieur. Au lieu de présenter ce bill à la Chambre, le ministre aurait dû avoir des entretiens avec son homologue de la Saskatchewan. Je sais que mes cultivateurs vont compter leurs sous. Avant l'annonce du ministre de la Saskatchewan, nous croyions que même si le versement initial était supprimé, nous recevions un dernier paiement. En quoi consistera maintenant ce dernier paiement? Nous ne l'aurons pas; nous ne l'attendons pas du gouvernement, car, en présentant l'affaire sous le couvert d'un versement de péréquation, il nous a donné l'impression de faire quelque chose pour nous.

Le ministre fume derrière les rideaux et sourit, car c'est tout ce qui lui reste à faire. Il ne sait pas pour combien de temps encore il demeurera au cabinet s'il ne

parvient pas à faire adopter ces bills par la Chambre. Pas longtemps, car le premier ministre n'éprouve pas beaucoup de sympathie pour les cultivateurs de l'Ouest.

Des voix: Quelle honte!

L'hon. M. Olson: C'est tout à fait faux.

M. Korchinski: Il nous l'a dit lui-même quand il est venu dans l'Ouest. Que nous a-t-il dit lorsqu'il est allé à Regina? Pourquoi entasse-t-on tout ce blé à Saskatoon? Pourquoi le député d'Assiniboia a-t-il dû le cacher des gens dans sa propre cour?

Des voix: Ha, ha!

M. Korchinski: C'est vrai: ha, ha! Je tiens à rattacher mes observations à la déclaration du ministre de la Saskatchewan, car il veut se débarrasser des éleveurs. Pourtant, il est établi qu'il n'existe pas de meilleur moyen de manutentionner les céréales que les éleveurs actuels, mais le ministre veut s'en défaire. Le ministre de l'Agriculture sourit; il rit. Je tiens à le signaler.

L'hon. M. Olson: Je ris de cette déclaration insensée.

M. Korchinski: Le ministre rira tant qu'il voudra, c'est le ministre de la Saskatchewan qui a fait une déclaration insensée en disant que l'Ouest pouvait s'accommoder de 40 éleveurs. Il a été insensé à ce point-là. Je défie le ministre de l'Agriculture et le ministre chargé de la Commission canadienne du blé de me contredire sur-le-champ. Le ministre de l'Agriculture ne le fera pas. Je déclare à la Chambre et au pays que c'est à cela que le gouvernement veut en venir par son régime d'élimination.

Dès qu'il aura supprimé la loi sur les réserves provisoires de blé, tous les cultivateurs au pays pousseront les hauts cris, car il leur en coûtera cher. Ils diront que ce sont les exploitants d'éleveurs qui reçoivent tout l'argent. C'est exactement ce que le gouvernement veut. Ne soyons pas dupes de cette proposition. Ils ont déjà obtenu \$2.12 le boisseau de blé. A quoi cela est-il réduit aujourd'hui? J'ai posé la question l'autre jour: nous touchons 50c. de moins qu'il y a quelques années. Bien sûr, les paiements dureront un certain temps, puis ils cesseront tout à coup, à jamais.

• (4.40 p.m.)

Par surcroît, chaque agriculteur sera responsable de chaque paiement d'entreposage qui sera fait à chaque éleveur. Cela va de pair avec le bill, car c'est exactement ce qu'on a proposé. Les exploitants d'éleveurs ont tous soutenu qu'ils pouvaient manutentionner le grain à moins de frais que tout ce qui a été pensé jusqu'ici.

Voilà que le ministre se présente à la Chambre—de toute manière, c'est un ministre de deuxième ordre; il ne se présente que sur l'ordre du ministre de la Saskatchewan, pour défendre son titre de ministre,—et nous dit: Je dois faire adopter cette mesure. Pourquoi soulevons-nous ces objections? C'est parce que cela va nous coûter de l'argent en fin de compte. Les 70 millions de dollars qui